



L'association **Art Progress 2000** soutien la création artistique avec les lieux d'expositions

Galleries d'art, lieux d'expositions, entreprises

Vous désirez devenir "Membre bienfaiteur" afin de permettre l'organisation d'expositions et autres manifestations, à travers une collaboration directe, régulière et pérenne, et ainsi contribuer au soutien et à la promotion artistique.

Vous bénéficiez d'une communication à l'international, êtes présents sur notre site et nos réseaux sociaux dans lesquels nous diffusons les informations que vous nous transmettez.

Vous apparaissez sur tous les supports de communication relatifs aux manifestations organisées en commun.

Vous vous engagez à organiser au moins une exposition par an, d'un ou plusieurs artistes adhérents à l'association.

Nom de l'établissement.....

Domaine d'activité.....

Coordonnées.....

Adresse e-mail.....

Droit d'entrée 50 €

Cotisation annuelle 50 €

J'adhère à l'association pour une année

Je renouvelle mon adhésion

Le 201...

Signature :

Merci de retourner ce bulletin accompagné du règlement

Par chèque bancaire à l'ordre de : **Art Progress 2000**

849, Chemin de Vicaire - Quartier des Lonnes -13160 CHATEAURENARD

Par virement : compte Art Progress 2000 BNP PARIBAS

IBAN : FR76 3000 4000 4100 0101 0006 390 **BIC** BNPAFRPPXXX

Une facture vous sera transmise dès réception de votre règlement.